**Ecole JJ Tharaud : compte-rendu du Conseil des enfants**

**( la réunion des délégués de classe )**

**Vendredi 08 Janvier 2016 : 15h15 – 15h55**

Toutes les classes sont représentées : 2 délégués par classe

Présentes : B. Chellet et G. Pilard

**Rappel de l’ordre du jour**

Cette première réunion de l’année permet de faire un bilan sur :

* Les élèves médiateurs
* Le coin calme
* Les plots (délimitation du terrain de basket)
* L’oreille pédagogique

***Les élèves médiateurs***

* Manque d’obéissance de la part de certains élèves.
* Les enfants n’écoutent pas toujours les remarques faites par les élèves médiateurs.
* Une fois leur mission de médiateur terminée, les médiateurs ont une autre attitude, pas toujours exemplaire.
* La gestion des petits conflits se passe bien.

*Rappel :*

* Les élèves médiateurs doivent être respectés.
* L’élève médiateur doit avoir un rôle exemplaire sur les différents temps (scolaires et périscolaires).
* Si l’élève médiateur n’est pas écouté, pas respecté, il doit aller voir l’enseignant de service et l’informer.
* L’élève médiateur n’est pas là pour gronder, mais pour réexpliquer les règles.

***Le coin calme***

* Attention à l’utilisation des cordes à sauter. Certains enfants ne font pas attention en jouant.
* Les cordes à sauter ne sont pas ramassées, notamment durant la pause méridienne.
* Il y a du mieux au niveau du coin calme. Les enfants font attention quand ils franchissent la ligne rouge.

En ce qui concerne les récréations du matin : chaque classe doit descendre son bac de cordes à sauter et le ballon. Bien respecter le jour d’utilisation.

***Les plots***

* Les plots n’ont pas été installés ces dernières semaines, car il a plu beaucoup.

*Proposition :*

* Les plots doivent être installés par les élèves médiateurs.
* Les animateurs de la pause méridienne ramasseront les plots à 13h30.

***L’oreille pédagogique***

* Il y a encore beaucoup de bruits dans la cantine.
* Les élèves s’amusent encore à faire passer au rouge l’oreille, notamment au moment de se présenter auprès de l’animateur ou de l’enfant qui a en charge de retourner les étiquettes.

*Proposition :*

* Utilisation d’un signal sonore (clochette ou autre), par l’animateur référent dans la cantine, lorsque l’oreille passe au rouge.

**Prochaine réunion : le vendredi 19 février à 15h15-**

L’ordre du jour de la prochaine réunion n’est pas encore fixé